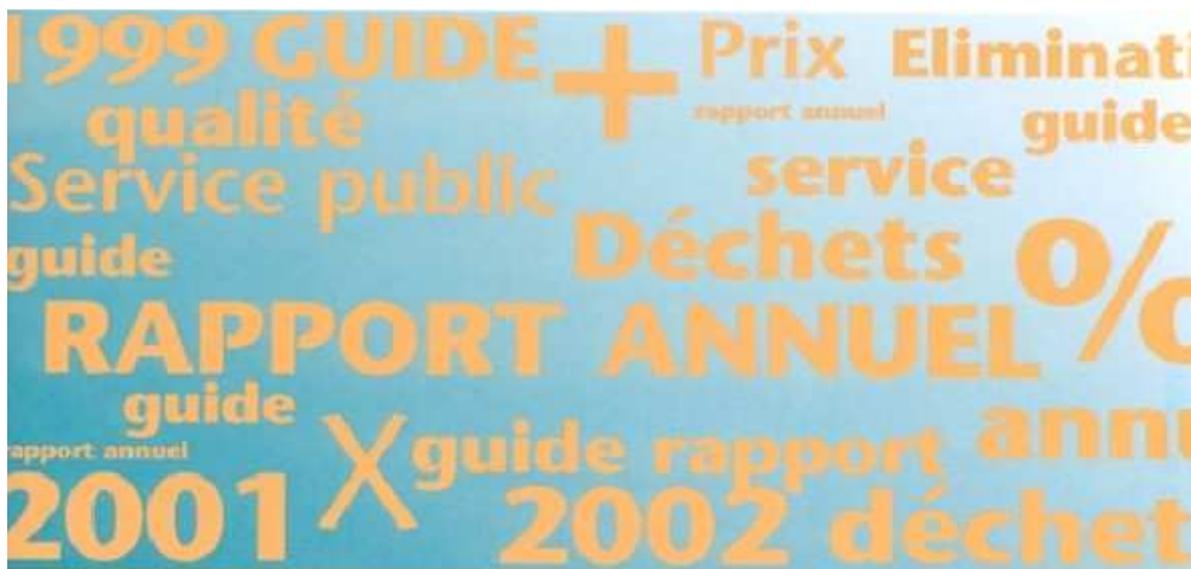


RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS

ANNEE 2009



Sirtom de la Vallée de la Grosne
Parc de l' Abbatale
Mairie
71250 CLUNY
Tél : 03 85 59 26 98 / Fax : 03 85 59 33 18
sirtom71@wanadoo.fr, sirtomgrosne.fr/index.html



SOMMAIRE

1. DES INDICATEURS TECHNIQUES.....	4
1.1. LE TERRITOIRE DE : SIRTOM DE LA VALLEE DE LA GROSNE	4
1.2. L'ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC	6
1.3. LA COLLECTE DES DECHETS PROVENANT DES MENAGES	7
1.3.1. <i>La collecte des ordures ménagères résiduelles</i>	7
1.3.2. <i>La collecte sélective des emballages ménagers</i>	8
1.3.3. <i>La collecte en déchèteries</i>	10
1.3.4. <i>Collectes spécifiques</i>	17
1.4. EVOLUTION DES COLLECTES.....	18
1.5. LES DESTINATIONS DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES COLLECTES	19
1.5.1. <i>Destination des déchets issus des collectes (hors déchèterie)</i>	19
1.5.2. <i>Destination des déchets issus des déchèteries</i>	19
1.5.3. <i>Destination de l'ensemble des déchets collectés (hors gravats)</i>	21
1.5.4. <i>Evolution de la valorisation</i>	22
1.5.5. <i>Informations complémentaires</i>	23
1.5.6. <i>Synoptique des flux pour les déchets ménagers et assimilés collectés (hors gravats)</i> <i>(en tonnes)</i>	23
2. DES INDICATEURS FINANCIERS.....	24
3. DES INDICATEURS COMPLEMENTAIRES.....	25
3.1. PREVENTION ET COMMUNICATION ENVERS LES USAGERS.....	25
4. ANNEXES	27
4.1. LES DESSERTES COMMUNALES	27

introduction générale sur le rapport annuel

Obligation réglementaire :

Loi Barnier n°95-101 du 2 février 1995 et décret d'application n°2000-404 du 11 mai 2000

Objectifs :

Transparence vis-à-vis des usagers, informer sur le service de gestion des déchets ménagers : coûts, événements marquants, évolution du service

Diffusion du rapport annuel :

Ce rapport est un document public consultable directement au SIRTOM et dans les Mairies des 47 communes membres et au siège des Communautés de Communes adhérentes

1. DES INDICATEURS TECHNIQUES

1.1. LE TERRITOIRE DE : SIRTOM DE LA VALLEE DE LA GROSNE

Sirtom de la Vallée de la Grosne : 47 communes adhérentes et 17 713 habitants

Collectivités adhérentes

Dept	Collectivités adhérentes	Nombre de communes	Population	Part de la population / population totale	Date d'adhésion
71	Bergesserin	1	236	1,3%	19/06/1986
71	Berzé-le-Châtel	1	66	0,4%	01/01/1999
71	Blanot	1	161	0,9%	19/06/1986
71	Bourgvilain	1	330	1,9%	01/07/2001
71	Brandon	1	290	1,6%	19/06/1986
71	Bray	1	114	0,6%	19/06/1986
71	Buffières	1	266	1,5%	01/01/2002
71	Château	1	216	1,2%	19/06/1986
71	Chériset	1	30	0,2%	08/01/2001
71	Chevagny-sur-Guye	1	72	0,4%	01/07/2001
71	Clermain	1	219	1,2%	01/01/2002
71	Cluny	1	4 602	26,0%	19/06/1986
71	Cortambert	1	208	1,2%	19/06/1986
71	Curtil-sous-Bufferies	1	78	0,4%	01/03/1998
71	Dompierre-les-Ormes	1	886	5,0%	01/01/2002
71	Donzy-le-National	1	182	1,0%	19/06/1986
71	Donzy-le-Pertuis	1	163	0,9%	01/01/1997
71	Flagy	1	175	1,0%	01/01/1989
71	Germolles-sur-Grosne	1	138	0,8%	01/01/1989
71	Jalogny	1	315	1,8%	19/06/1986
71	La Chapelle-du-Mont-de-France	1	164	0,9%	01/01/2002
71	La Guiche	1	629	3,6%	01/07/2001
71	La Vineuse	1	286	1,6%	19/06/1986
71	Le Rousset	1	251	1,4%	01/07/2001
71	Lournand	1	342	1,9%	19/06/1986
71	Massilly	1	371	2,1%	19/06/1986
71	Massy	1	57	0,3%	01/07/1993
71	Matour	1	1 079	6,1%	01/01/2002
71	Mazille	1	414	2,3%	19/06/1986
71	Montagny-sur-Grosne	1	90	0,5%	01/01/2002
71	Montmelard	1	313	1,8%	01/01/2002
71	Pressy-sous-Dondin	1	97	0,5%	01/01/2003
71	Saint-André-le-Désert	1	271	1,5%	01/01/2002
71	Saint-Léger-sous-la-Bussière	1	266	1,5%	19/06/1986
71	Saint-Marcelin-de-Cray	1	164	0,9%	01/07/2001
71	Saint-Martin-de-Salency	1	90	0,5%	01/07/2001
71	Saint-Pierre-le-Vieux	1	333	1,9%	19/06/1986
71	Saint-Point	1	334	1,9%	19/06/1986
71	Saint-Vincent-des-Prés	1	114	0,6%	01/01/2002
71	Sainte-Cécile	1	278	1,6%	01/01/1999
71	Salornay-sur-Guye	1	824	4,7%	01/01/2002

71	Serrières	1	294	1,7%	01/01/2002
71	Sivignon	1	182	1,0%	01/01/1989
71	Tramayes	1	961	5,4%	19/06/1986
71	Trambly	1	410	2,3%	01/01/2002
71	Trivy	1	290	1,6%	01/01/1989
71	Vitry-lès-Cluny	1	62	0,4%	01/01/1999
	TOTAL sans double compte	47	17 713		

Informations complémentaires

Les Collectivités adhérentes sont les quatre Communautés de communes (C.C.) regroupant les communes présentées ci-dessus, à savoir : la C.C. du Clunisois, la C.C. du Mâconnais Charollais, la C.C. de Matour et sa région, la C.C. de la Guiche. Deux communes sont indépendantes : Clermain et Chérizet.

1.2. L'ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC

Le SIRTOM de la Vallée de la Grosne gère pratiquement l'ensemble des services de la gestion des déchets sur son territoire en régie, à savoir la collecte des ordures ménagères, des déchets recyclables en points d'apport volontaire, en porte à porte pour 29 communes (CLUNY, TRAMAYES, BLANOT, CORTAMBERT, TRIVY, JALOGNY, SERRIERES, BERZE-LE-CHATEL, DONZY-LE-PERTUIS, BRAY, LOURNAND, FLAGY, MASSILLY, SAINT-POINT, GERMOLLES-SUR-GROSNE, LA CHAPELLE-DU-MONT-DE-France, DOMPIERRE-LES-ORMES, BOURGVILAIN, MONTMELARD, BRANDON, SAINT LEGER SOUS LA BUSSIERE, MONTAGNY SUR GROSNE, TRAMBLY, CHERIZET, SALORNAY SUR GUYE, SAINT PIERRE LE VIEUX, CLERMAIN, SAINTE CECILE, MATOUR) ou en déchetterie ainsi que le transport de ces déchets jusqu'à leur site de traitement. La collecte du verre est déléguée à une structure privée (ETS GACHON S.A.) ainsi que les tris et traitements des déchets collectés sur le territoire du SIRTOM :

- enfouissement sur le site de Granges (ONYX VALEST) pour les ordures ménagères résiduelles et les « encombrants » des déchetteries,
- centre de tri QUINSON FONLUPT de BOURG EN BRESSE pour la collecte sélective (papiers-cartons, emballages),
- usine Saint-Gobain pour le recyclage du verre,
- société GENESTIER pour le traitement du bois, de la ferraille, des batteries, collectés en déchetteries,
- plate-forme de compostage ONYX VALEST de GRANGES pour les déchets verts,
- société CARME pour les gravats,
- société TRIADIS SERVICES pour les Déchets Ménagers Spéciaux.

Compétence	Compétence exercée	Date de début d'exercice de la compétence	Compétence transférée	Date de transfert	Nom de la collectivité exerçant la compétence transférée
Collecte	X	19/06/1986			
Collectes sélectives	X	19/06/1986			
Déchèteries	X	19/06/1986			
Traitement	X	19/06/1986			

Autorisations administratives, agréments et certifications

Agrément	Début	Barème
Agrément Eco-Emballages	14/04/2006	Barème D
Agrément EcoFolio pour les imprimés	12/09/2008	
Agrément ERP pour les DEEE	25/01/2007	scénario S1 dans les 5 déchèteries
Agrément Récylum pour les DEEE	15/02/2007	

1.3. LA COLLECTE DES DECHETS PROVENANT DES MENAGES

1.3.1. La collecte des ordures ménagères résiduelles

*17 713 habitants desservis,
3 839 tonnes collectées soit 217 kg/habitant desservi*

1.3.1.1 Population desservie et quantités collectées

	Population desservie				Quantité collectée	
	totale	des communes adhérentes	part de la population adhérente	des communes non adhérentes	en tonnes	en kg/hab. desservi
Collecte mixte	17 713	17 713	100,0%	0	3 839,4	216,8

A noter : pour 2008 la quantité d'ordures ménagères résiduelles collectée par habitant et par an était de 227 kg/hab. desservi pour une base de 17 451 habitants (soit 224 kg/hab. desservi pour une base de 17 713 habitants).

1.3.1.2 Organisation de la collecte

La collecte est réalisée en régie par le SIRTOM. Les habitants sont desservis en porte à porte et en points de regroupements.

Points de regroupements :

Nombre de points de regroupements : 447

Population concernée par ce type de collecte : 30%

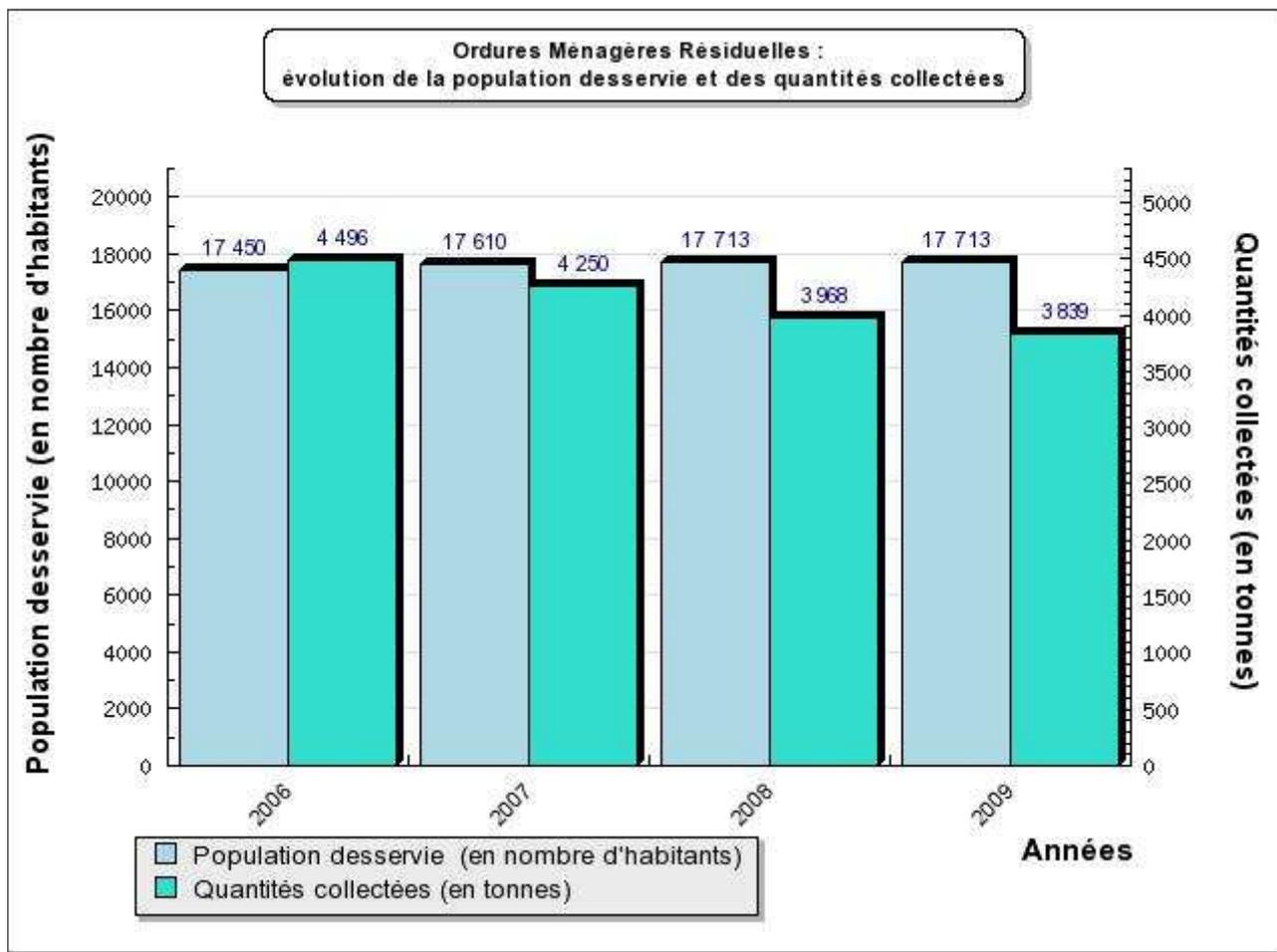
Fréquence principale de collecte (qui concerne le plus d'habitants) : 1 fois par semaine

Détail des fréquences de collecte par secteur

	Population desservie	Fréquence de collecte
Secteur 1 : préciser le nom des communes, des CC ou des quartiers	46.66 communes / 16 113 habitants	C1
Secteur 2	0.66 commune (1/3 de la commune de CLUNY : 1 500 habitants)	C2
Secteur 3		

1.3.1.3 Informations complémentaires

Evolution des quantités collectées 2008/2009 =
-128 tonnes = - 3,2%



1.3.2. La collecte sélective des emballages ménagers

1 587 tonnes collectées

La collecte est réalisée en régie pour les emballages et les journaux magazines, le verre est collecté par un prestataire (établissements GACHON – 21 – Créancey).

Année de démarrage de la collecte du verre : 1997

Année de démarrage de la collecte des autres emballages et journaux magazines : 1997

1.3.2.1 Population desservie

	Population desservie			
	totale	des communes adhérentes	part de la population adhérente	des communes non adhérentes
Verre	17 713	17 713	100%	0
Autres Emballages et Journaux Magazines	17 713	17 713	100%	0

La population est desservie en mode « mixte » pour la collecte d'emballages :

- porte à porte : environ 79 % (29 communes)
- point d'apport volontaire : environ 21 % (18 communes)

- points de regroupement : environ 25 % de la population (4 428 hbts) desservis par 345 points

L'ensemble des habitants est desservi en points d'apport volontaire pour le verre et pour les emballages et les journaux magazines.

Les communes de *CLUNY, TRAMAYES, BLANOT, CORTAMBERT, TRIVY*, sont passées au ramassage des emballages en PAP en juin 2007 ;

Les communes de *JALOGNY, SERRIERES, BERZE-LE-CHATEL, DONZY-LE-PERTUIS, BRAY, LOURNAND, FLAGY, MASSILLY, SAINT-POINT, GERMOLLES-SUR-GROSNE, LA CHAPELLE-DU-MONT-DE-France, DOMPIERRE-LES-ORMES, BOURGVILAIN* en septembre 2008 ;

Les communes de MONTMELARD, BRANDON, SAINT LEGER SOUS LA BUSSIERE, MONTAGNY SUR GROSNE, TRAMBLY, CHERIZET, SALORNAY SUR GUYE, SAINT PIERRE LE VIEUX, CLERMAIN, SAINTE CECILE, MATOUR en septembre 2009.

1.3.2.2 Quantités collectées

La collecte sélective se réalise en 3 flux :

- verre
- corps creux (emballages en acier, aluminium, plastique et briques alimentaires)
- corps plats (cartonnettes, et papiers, journaux magazines)

POUR LES 29 COMMUNES EN PAP, LES CARTONNETTES SONT INTEGREES AUX EMBALLAGES.

	Apport Volontaire et Porte à porte		
	Quantité collectée en tonnes	Population desservie	Quantité collectée en kg/hab desservi
Déchets d'emballages en verre	868.36	17 713	49.02
Emballages	249.63	17 713	14.09
JRM	469.45	17 713	26.5
Refus de tri	78.49	17 713	4.43
TOTAL	1 665.93	17 713	

Les refus de tri correspondent à :

- 18,6 % des emballages collectés (57,05 T de refus, soit 3,22 kg/habitant)
- 4,37 % des JRM (21,44 T de refus, soit 1,21 kg/habitant)

A noter pour 2008 les quantités collectées par kg/habitant était de (base population 17 451)

Pour les déchets d'emballages par habitant et par an : 12,19 kg

Pour les papiers-cartons par habitant et par an : 29,79 kg

Pour le verre par habitant et par an : 47.60 kg

Les refus de tri pour 2008 correspondaient à :

- 23,81 % des corps creux collectés (66,82 T de refus, soit 3,81 kg/habitant)
- 6,74 % des corps plats (37,77 T de refus, soit 2,15 kg/habitant)

Evolution des quantités collectées 2008/2009 :

- VERRE : + 33 tonnes = + 3.95 %
- EMBALLAGES : + 36 tonnes = + 16.90 %
- JRM : - 53 tonnes = - 10.15 %
- REFUS DE TRI : - 26 tonnes = - 24.95 %

1.3.2.3 Informations complémentaires

Le SIRTOM a signé un contrat avec la société Eco Emballages le 14.04.2006 (barème D).
et un contrat avec la société Eco Folio le 19/09/2008.

matériaux collectés	Données départementales 2008		Qté kg/hab SIRTOM 2009
	tonnages collectés	quantités en kg/hbt	
métaux ferreux	1 171,04	2,11	2,80
aluminium	89,44	0,16	0,13
cartons complexes	473,63	0,85	1,26
matières plastiques	2 389,00	4,31	4,51
papiers et cartons	3 985,22	7,18	5,40
verre	21 056,32	37,95	49,02
Emballages en mélange	2 009,32	3,62	
Total Emballages	31 173,97	56,18	63,12
Journaux magazines	13 811,85	24,89	26,5
Refus de tri	5 070,77	9,14	4,43
TOTAL	50 056,59	90,21	94,05

1.3.3. La collecte en déchèteries

5 déchèteries, 17 713 habitants desservis, 4 598 tonnes collectées (y compris les déchets inertes)

Les déchèteries sont gérées en régie par le SIRTOM.

1.3.3.1 Jours et heures d'ouverture

	Date ouverture	L	M	M	J	V	S	D	Horaires
Déchèterie de Cluny	01/01/2006	X		X		X	X		Hiver: lundi: 10h-12 et 14h-17h mercredi et samedi: 9h-12h et 14h-17h vendredi: 14h-17h été: Lundi: 10h-12h et 14h-18h Mercredi et samedi: 9h-12 et 14h-18h vendredi: 14h-18h
Déchèterie de la Guiche	01/01/2003	X					X		hiver lundi : 9h00 -12h00 samedi : 14h00 / 17h00 été lundi : 8h00 -12h00 samedi : 14h00 / 18h00
Déchèterie de Salornay sur Guye	01/01/2003	X				X	X		hiver lundi : 14h00-17h00 et samedi : 9h00 - 12h00 été lundi : 14h00-18h00 vendredi :! 14h00 - 18h00 et samedi : 8h00 - 12h00
Déchèterie de Salornay sur Guye	01/01/2003								
Déchèterie de Tramayes	01/01/1999	X		X			X		hiver: lundi : 14h-17h00 mercredi et samedi : 9h-12h00 / 14h-17h00 été lundi, mercredi, samedi : 8h00 - 12h00 / 14h00-18h00
Déchèterie de Trambly	01/01/2003	X		X			X		hiver : Lundi, mercredi : 9h00 - 12h00 - Samedi : 14h00 - 17h00 été : lundi, mercredi = 8h-12h00 samedi = 8h00-12h00 / 14h00-18h00

1.3.3.2 Déchets acceptés

Nature des déchets acceptés

	Huiles moteur	Piles et accumulateurs	Déchets amiantés	Déchets de soins - DASRI	Autres déchets dangereux	Métaux	Papiers - cartons	Plastiques - textiles - verre	Pneumatiques	Encombrants - équipements hors d'usage - DEEE	Déchets verts - bois	Déchets en mélange - tout venant	Déblais et gravats
Déchèterie de Cluny	A	A	A	A	A	A	A	A	R	A	A	A	A
Déchèterie de la Guiche	A	A	R	R	A	A	A	A	R	A	A	A	A
Déchèterie de Salornay sur Guye	A	A	R	R	A	A	A	A	R	A	A	A	A
Déchèterie de Tramayes	A	A	A	A	A	A	A	A	R	A	A	A	A
Déchèterie de Trambly	A	A	R	R	A	A	A	A	R	A	A	A	A

A : accepté

R : refusé

Autres déchets dangereux : Déchets acides, Médicaments non utilisés, Petits déchets chimiques en mélange, Solvants usés, Déchets de peintures, vernis, encres et colles, Déchets de produits agro-chimiques, Déchets chimiques en mélange

Déchets en mélange - tout venant : Déchets en mélange

Métaux : Déchets d'emballage en métaux ferreux, Déchets de métaux ferreux, Déchets de métaux non ferreux, Déchets métalliques, Déchets d'emballages métalliques en mélange

Plastiques - textiles - verre : Déchets de verre, Déchets de matières plastiques, Déchets textiles

Déchets de soins - DASRI : Déchets de soins et déchets biologiques infectieux

Encombrants - équipements hors d'usage - DEEE : Tubes fluorescents, Encombrants ménagers divers, Equipements électriques et électroniques hors d'usage

Pneumatiques : Pneumatiques hors d'usage

Déblais et gravats : Déchets de béton, briques

Piles et accumulateurs : Batteries usagées, Piles électriques usagées, Déchets de piles et accumulateurs

Déchets amiantés : Déchets amiantés

Déchets verts - bois : Déchets de bois, Déchets verts

Huiles moteur : Huiles usées

Papiers - cartons : Déchets de papiers et cartons

Admission des déchets des professionnels

Les professionnels (artisans, commerçants et entreprises) exerçant leur activité sur le territoire du SIRTOM, ont accès à toutes les déchèteries, selon des conditions tarifaires et des limites de dépôts suivantes :

gravats	20 €/m3 ou 15 €/T	limité à 3 m3 ou 4 T /semaine
DV	10 €/m3 ou 30 €/T	limité à 3 m3 ou 0,4 T /semaine
DNR	20 €/m3 ou 90 €/T	limité à 3 m3 ou 0,4 T /semaine
bois	10 €/m3 ou 60 €/T	limité à 3 m3 ou 0,6 T /semaine

DDM	1 €/kg	limités à 20kg/semaine
-----	--------	------------------------

La déchetterie de Cluny adhère à la Charte régionale pour l'accueil des déchets des professionnels depuis le 28.03.2007.

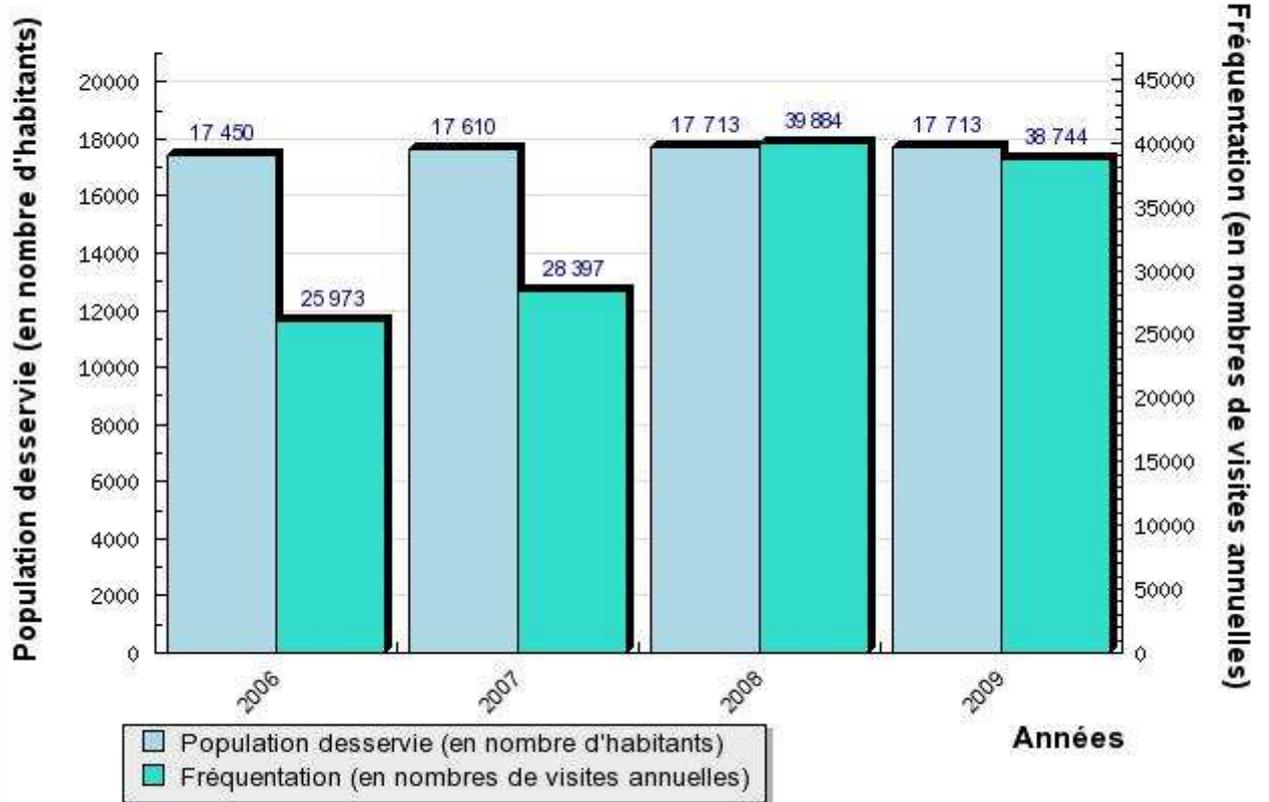
1.3.3.3 Population desservie

	Nombre de visiteurs dans l'année	Population totale desservie	Population adhérente desservie	Population non adhérente desservie
Déchèterie de Cluny	15 736	17 713	17 713	0
Déchèterie de la Guiche	2 966	17 713	17 713	0
Déchèterie de Salornay sur Guye	4 501	17 713	17 713	0
Déchèterie de Tramayes	9 781	17 713	17 713	0
Déchèterie de Trambly	5 760	17 713	17 713	0
TOTAL sans double compte	38 744	17 713	17 713	

Fréquentation des professionnels :

déchèterie	Nombre de visites de professionnels dans l'année	En % des fréquentations
Déchèterie de Cluny	217	1,38%
Déchèterie de La Guiche	0	0
Déchèterie de Salornay sur Guye	32	0,71%
Déchèterie de Tramayes	75	0,76%
Déchèterie de Trambly	45	0,78%
TOTAL sans double compte	369	0,95%

Dechèterie : Evolution de la population desservie et de la fréquentation



1.3.3.4 Quantités collectées

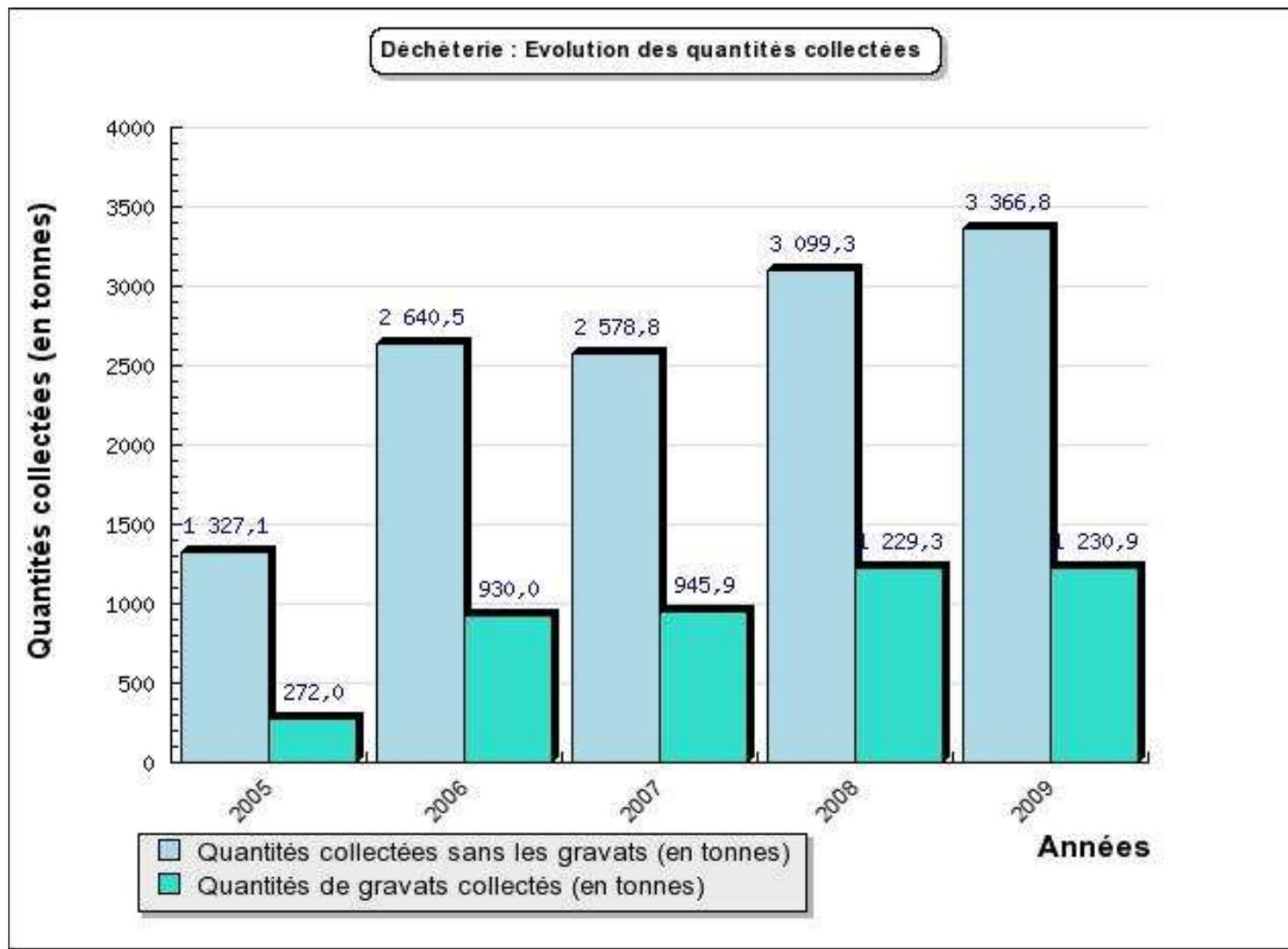
déchèterie	La guiche	Salornay	Cluny	Tramayes	Trambly		tonnage	kg/hbt insee
cartons	10,76	22,88	141,70	38,26	39,10		252,70	14,27
bois	29,44	46,92	220,94	77,62	73,26		448,18	25,30
déchets verts	91,22	124,20	549,78	127,74	127,10		1 020,04	57,59
ferrailles	28,28	43,70	146,84	65,06	72,12		356,00	20,10
DEEE	12,81	22,33	90,91	24,76	32,65		183,46	
DNR	73,54	105,04	494,24	202,96	172,80		1 048,58	59,20
autres		0,08	2,53	0,16	0,68		3,44	0,19
Total déchets banals	246,05	365,15	1 646,94	536,56	517,71	0,00	3 312,40	187,00
piles	0,50	0,24	1,97	1,37	1,06		5,14	0,29
batteries	0,38	0,42	0,65	2,12	0,00		3,57	0,20
huiles minérales	0,42	1,05	2,75	0,73	1,30		6,26	0,35
amiante	0,00	0,00	9,26	0,00	0,00		9,26	0,52
lampes et tubes fluo	0,00	0,00	0,27	0,14	0,00		0,41	0,02
peintures, vernis, colles, solvants.	0,95	4,16	14,55	3,42	3,01		26,09	1,47
autres DDM	0,08	0,88	2,71	0,26	0,31		4,24	0,24
Total déchets dangereux	2,33	6,75	32,18	8,03	5,68		54,96	3,10
TOTAL hors gravats	248,38	371,90	1 679,11	544,59	523,39	0,00	3 367,37	190,11
gravats, déblais, briques...	69,15	158,80	676,95	165,85	160,15		1 230,90	69,49
TOTAL DECHETERIE	317,53	530,70	2 356,06	710,44	683,54	0,00	4 598,27	259,60

1.3.3.5 Informations complémentaires

Evolution des quantités collectées 2008/2009
+268 tonnes (hors gravats) = +8,6 %

Le SIRTOM a contractualisé

- le 15.02.2007 avec ERP pour la mise en place de la collecte des DEEE, selon le scénario S1 (optimisation).
- Le 15.02.2007 avec Récyclum pour la collecte des lampes et tubes fluorescents



1.3.4. Collectes spécifiques

2.3.4.1. Collecte des textiles

Le SIRTOM a passé une convention de partenariat avec l'association RELAIS Bourgogne pour la collecte du textile, linge et chaussures usagées.

Des points d'apport volontaires sont répartis dans les communes et sur les 5 déchèteries du SIRTOM.

Tonnage collecté en 2009 = 111,48 tonnes
Soit 6,29 kg/habitants desservis

Les tonnages collectés sont triés en vue du recyclage ou de la réutilisation sur le site de Relais Bourgogne à Crissey (71).

Pour 2008, le tonnage collecté était de 91.5 tonnes (soit 5.24 kg/habitants desservis).

2.3.4.2. Collecte des DASRI

Déchets d'activité de soins et à risque infectieux

Cette collecte est mise en place depuis début 2005.

Un partenariat a été établi avec des pharmacies du territoire pour faciliter la distribution des boîtes jaunes auprès des usagers (boîtes de 1.8 litres).

Une convention tri-partite est alors signée entre le pharmacien, l'utilisateur et le SIRTOM.

Nombre de conventions établies en 2009= 45 soit au total 180

En 2009, 375 boîtes ont été collectées dans les 2 déchèteries équipées pour la récupération de ces déchets. Les deux déchèteries ont conventionné avec l'ensemble des déchèteries. Cela correspond à environ 67,5 kg de déchets traités en valorisation énergétique (1 litre de déchet équivaut à 100 g de déchets).

Les déchets sont collectés par EDC Franche Comté (39) à raison d'une fois par trimestre.

Pour 2008, le poids total de déchets traités était de 57,6 kg.

2.3.4.3. Collecte des DEEE

Le SIRTOM a contractualisé

- le 15.02.2007 avec ERP pour la mise en place de la collecte des DEEE, selon le scénario S1 (optimisation).
- Le 15.02.2007 avec Récyllum pour la collecte des lampes et tubes fluorescents

GEM F	GEM HF	Ecrans	PAM	Lampes	TOTAL	kg/hbt
32.76 t	61.61 t	34.07 t	55.02 t	-	183.46 t	10.36

Tous les déchets sont collectés en vue d'une valorisation matière (les quantités sont reportées dans le chapitre déchèteries).

En 2008, le tonnage total collecté était de 134.85 kg (soit 7.72 kg/hbt).

2.3.4.4. Collecte des cartouches d'encre

Le SIRTOM a mis en place une collecte des cartouches d'encre via les déchèteries (les quantités sont reportées dans le chapitre déchèteries).

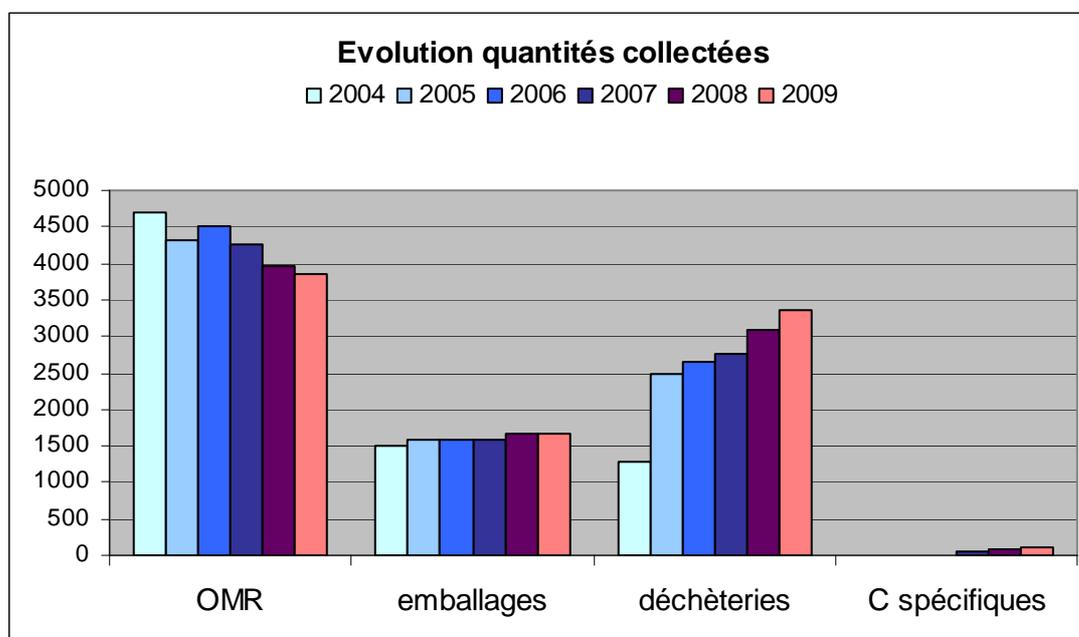
0.190 T ont été collectées en 2009, en vue du recyclage.

Tous les déchets sont collectés en vue d'une valorisation matière.

En 2008, 0.215 T ont été collectées.

1.4. EVOLUTION DES COLLECTES

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
OMR	4712	4314,24	4496,02	4 250,36	3967,94	3839,44
emballages	1502,2	1580,84	1573,48	1 585,16	1675,92	1665,931
déchèteries	1285,08	2498,52	2640,48	2 757,20	3099,36	3367,37
C spécifiques	0	0,2	0,246	64,1	91,55	112,151
TOTAL	7499,28	8393,8	8710,226	8 656,82	8834,77	8984,891



1.5. LES DESTINATIONS DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES COLLECTES

*8 984.61 tonnes de déchets collectés hors gravats
dont 44.62% orientés en valorisation matière, biologique et énergétique*

En 2008, 42.57% des déchets collectés étaient valorisés.

1.5.1. Destination des déchets issus des collectes (hors déchèterie)

Type de déchets	Quantité collectée en tonnes	Destination	Capacité de l'installation (tonnes/an)	Commune d'implantation et/ou département
Déchets infectieux de soins médicaux	0,7	Valorisation énergétique		Dept 39
Déchets d'emballage en métaux ferreux	49,5	Centre de tri Saint-Denis-les-Bourg		01 - Saint-Denis-lès-Bourg
Déchets d'emballages en aluminium	2,2	Centre de tri Saint-Denis-les-Bourg		01 - Saint-Denis-lès-Bourg
Déchets d'emballages en verre	868,4	Recyclage Verre - SGE Chalon sur Saône		71 - Chalon-sur-Saône
Déchets d'emballages en papier ou carton	95,7	Centre de tri Saint-Denis-les-Bourg - QUINSON FONLUPT		01 - Saint-Denis-lès-Bourg
Déchets d'emballages en carton complexe	22,3	Centre de tri Saint-Denis-les-Bourg		01 - Saint-Denis-lès-Bourg
Journaux et magazines	469,4	Centre de tri Saint-Denis-les-Bourg		01 - Saint-Denis-lès-Bourg
Déchets d'emballages en matières plastiques	79,8	Centre de tri Saint-Denis-les-Bourg		01 - Saint-Denis-lès-Bourg
Déchets de vêtements en textiles	111,5	Tri de textiles		71 - Crissey
Ordures ménagères résiduelles	3 839,4	Cet2 Granges		71 - Granges
Refus de tri	78,5	Centre de tri Saint-Denis-les-Bourg		01 - Saint-Denis-lès-Bourg

1.5.2. Destination des déchets issus des déchèteries

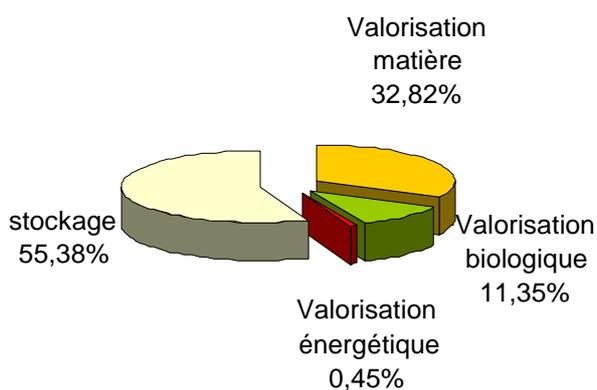
Type de déchets	Quantité collectée en tonnes	Destination	Capacité de l'installation (tonnes/an)	Commune d'implantation et/ou département
Solvants usés	2,9	Uiom de Salaise-		38 - Salaise-sur-Sanne

Type de déchets	Quantité collectée en tonnes	Destination	Capacité de l'installation (tonnes/an)	Commune d'implantation et/ou département
		sur-sanne		
Huiles usées	1,1	Régénération		
Huiles usées	5,2	Régénération Huiles Lillebonne - COMPAGNIE FRANCAISE ECO HUILE		76 - Lillebonne
Déchets de produits agro-chimiques	1,2	Uiom de Salaise-sur-sanne		38 - Salaise-sur-Sanne
Déchets de peintures, vernis, encres et colles	23,2	Uiom de Salaise-sur-sanne		38 - Salaise-sur-Sanne
Petits déchets chimiques en mélange	2,1	Uiom de Salaise-sur-sanne		38 - Salaise-sur-Sanne
Déchets de métaux ferreux	356,0	GENESTIER		Dept 71
Déchets d'emballage en métaux ferreux	0,1	Triadis		Dept 76
Déchets d'emballages métalliques en mélange	0,3	Incinération Déchets Solides Rouen - Triadis		76 - Rouen
Déchets de papiers et cartons	252,7	Centre de Tri Mâcon		71 - Mâcon
Déchets de bois	448,2	GENESTIER		Dept 71
Equipements électriques et électroniques hors d'usage	183,5	Tri, regroupement ou démontage		
Encombrants ménagers divers	1 048,6	Cet2 Granges		71 - Granges
Composants hors d'usage de machines et d'équipements	0,0	Recyclage		
Piles électriques usagées	4,1	Autres		
Piles électriques usagées	1,1	Valorisation matière		
Batteries usagées	3,6	GENESTIER		Dept 71
Tubes fluorescents	0,4	Recyclage		
Corps gras	3,4	Uiom de Salaise-sur-sanne		38 - Salaise-sur-Sanne
Déchets verts	1 020,0	Plate-forme de Compostage Granges		71 - Granges
Déchets de béton, briques	1 230,9	CARME - Mâcon (Fr Lumières)		Dept 71
Déchets amiantés	9,3	Stockage en ISDI- Installations de stockage de déchets inertes - CET3		Dept 71

1.5.3. Destination de l'ensemble des déchets collectés (hors gravats)

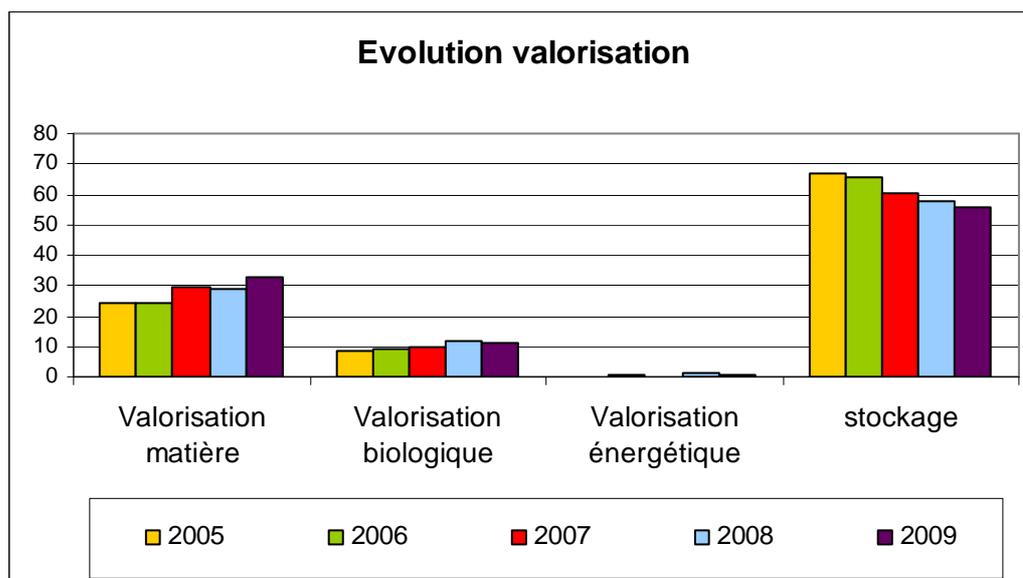
	Valorisation matière	Valorisation biologique	Valorisation énergétique	stockage	TOTAL	kg/hab	%
collecte OMR				3 839,44	3 839,44	216,76	
CS matériaux secs	1 587,44			78,49	1 665,93	94,22	
CS Biodéchets					0,00	0,00	
CS spécifiques	111,48		0,67		112,15	6,33	
TOTAL OM hors apport en déchèterie	1 698,92	0,00	0,67	3 917,93	5 617,52	317,14	62,52%
Déchets déchèteries	1 249,71	1 020,04	39,50	1 057,84	3 367,09	190,09	37,48%
TOTAL OM et déchèteries	2 948,63	1 020,04	40,17	4 975,77	8 984,61	507,23	100,00%
kg/hab	166,46	57,59	2,27	280,91	507,23		
%	32,82%	11,35%	0,45%	55,38%	100,00%		

Bilan modes de traitement



1.5.4. Evolution de la valorisation

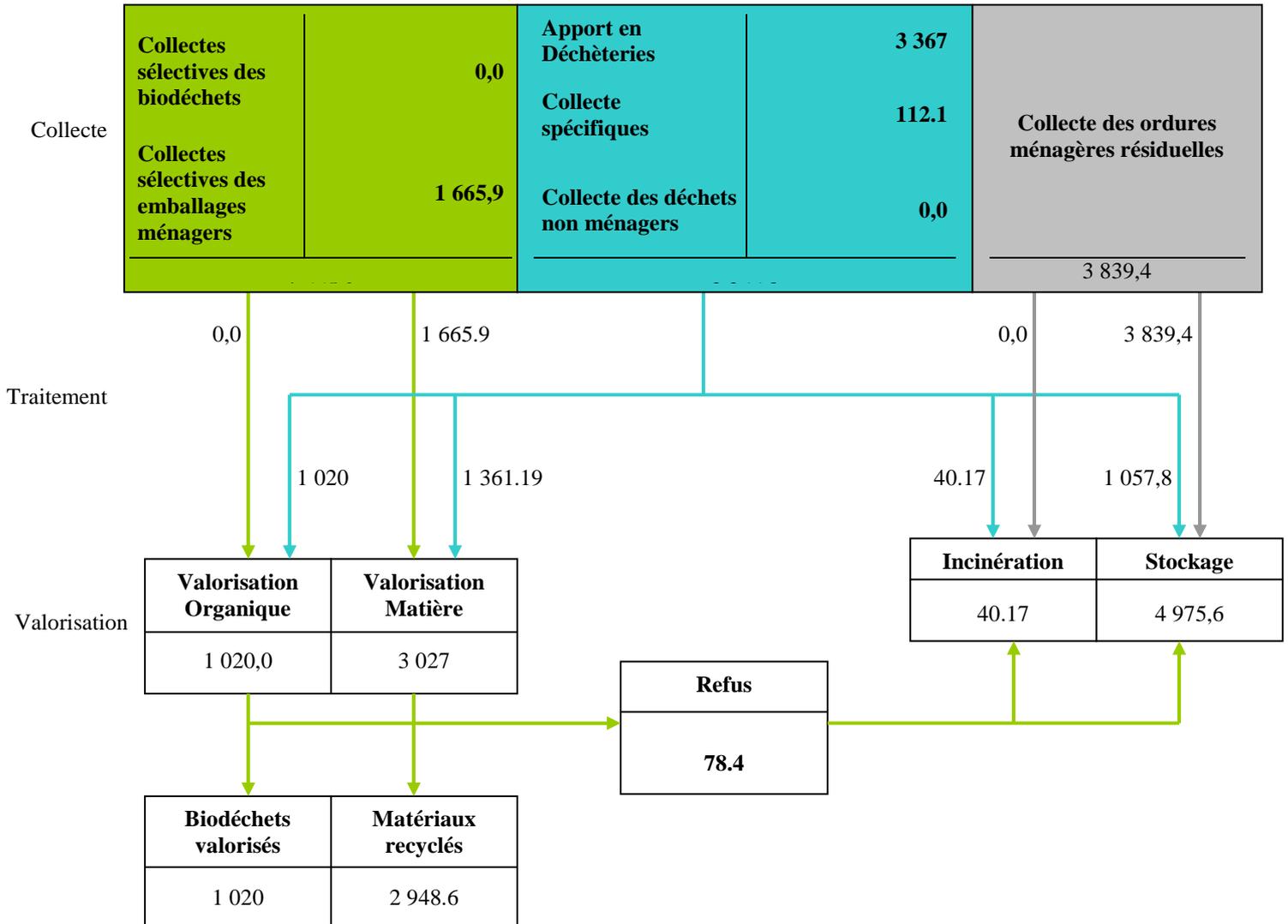
	2005	2006	2007	2008	2009
Valorisation matière	24,03	24,36	29,6	29,13	32,82
Valorisation biologique	8,85	9,47	9,97	11,81	11,35
Valorisation énergétique	0,3	0,38	0,24	1,63	0,45
stockage	66,83	65,79	60,19	57,43	55,38



1.5.5. Informations complémentaires

La poursuite de la politique de tri en porte à porte et de l'optimisation de la gestion des déchets doit pouvoir permettre d'arriver à un taux de valorisation de 50% en 2011.

1.5.6. Synoptique des flux pour les déchets ménagers et assimilés collectés (hors gravats) (en tonnes)



2. DES INDICATEURS FINANCIERS

BUDGET 2009	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 741 679.63	1 805 955.07
INVESTISSEMENT	764 090.85	830 752.74
TOTAL	2 505 770.48	2 636 707.81

Les participations de collectivités membres, basées sur les Taxes d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) sont de 1 480 000 € pour 2009 et représentent 81.95% des recettes de fonctionnement du SIRTOM, et 56.13% des recettes totales (*en 2008, 76.19% des recettes de fonctionnement et 62.34% des recettes totales*).

La dette en capital au 31 décembre 2009 est de 1 511 055.31 €.

Le coût moyen de la TEOM prélevée ramené à l'habitant est de 83.55 €.

Les coûts par type de déchets sont les suivants :

Année 2009	Flux des déchets								Total	Coûts 2008
	Ordures ménagères résiduelles	VERRE	EMB.	JM	Déchets des déchetteries	Compostage IND.	Déchets des activités de soins	Gestion du passif		
Montants en € HT / habitant										
Coût complet	43.70	2.20	11.28	8.04	21.18	-	0.21	4.01	90.87	90.76
Coût technique	43.70	0.93	10.45	7.03	18.24	-	0.21	4.01	84.77	83.04
Coût partagé	43.70	0.70	3.32	6.61	17.69	-	0.21	4.01	76.44	78.9
Coût aidé HT	38.54	0.70	2.10	6.61	14.70	-	0.21	4.01	75.21	73.92
Coût imputé	35.93	8.36	2.92	4.60	32.33	0.04	-	-	84.13	74.82

Année 2009	Flux des déchets								Total	Coûts 2008
	Ordures ménagères résiduelles	VERRE	EMB.	JM	Déchets des déchetteries	Compostage IND.	DASRI (COUT / KG)	Gestion du passif		
Montants en € HT / tonnes										
Coût complet	202.40	44.93	651.07	290.11	111.43	-	38	8	180.93	181,15
Coût technique	202.27	19.05	602.75	253.52	95.95	-	38	8	169.24	165,75
Coût partagé	202.27	14.04	191.66	238.57	93.41	-	38	8	152.61	157,49
Coût aidé HT	202.27	14.04	120.91	238.57	93.41	-	38	8	150.16	147,54
Coût imputé	165.77	170.51	168.73	165.78	170.06	-	-	-	168.04	149.35

- * **Coût complet** : totalité des charges hors TVA ;
- * **Coût technique** : coût complet moins les produits à caractère industriel (ventes de matériaux, d'énergie...);
- * **Coût partagé** : coût technique moins les soutiens apportés par les sociétés agréées (OCAD3E et Eco-Emballages) ;
- * **Coût aidé HT** : coût partagé moins les aides reçues;
- * **Coût imputé** : ensemble des sommes perçues pour financer le service (TEOM, redevances et assimilés, contributions).

3. DES INDICATEURS COMPLEMENTAIRES

3.1. PREVENTION ET COMMUNICATION ENVERS LES USAGERS

Mesures engagées

En 2009, 24 interventions pour la sensibilisation au tri sélectif et au monde des déchets ont été réalisées dans les écoles (représentant près de 375 élèves touchés). Les écoles reçoivent chaque année un catalogue des interventions possibles en milieu scolaire. L'animateur du tri intervient ensuite sur demande des équipes pédagogiques.

Actions de communication

Publications dans le bulletin municipal des communes adhérentes à la demande des communes

Actions dans les écoles : à chaque rentrée scolaire, diffusion dans toutes les écoles d'un catalogue des actions de sensibilisation proposées par le SIRTOM.

Le SIRTOM a aussi développé son propre site internet depuis 2008 : sirtomgrosne.fr

Actions visant à réduire les flux

Programme de compostage à domicile mené depuis avril 2007.

1430 composteurs ont été distribués sur un programme de 1500 prévus.

Une enquête menée au printemps 2008 permet d'estimer à 166 tonnes la quantité d'OMR détournées.

Actions de communications menées sur les déchets

- Publication 2 fois par an d'un journal intercommunal. sur les déchets
- Insertion d'articles dans bulletins municipaux
- Edition d'un guide tri
- Distribution de plaquettes d'information
- Organisation de journées d'information
- Thème des journées d'information Chariot Eco responsable
 - Organisation d'actions dans les écoles ? Oui
- Précisez : Animateur du tri
 - Site internet avec pages dédiés aux déchets ? Oui
 - Réalisations supports ou actions de communication. spécifiques sur la prévention : Exposition consommons malin!

Projets d'actions de communication sur les déchets

- L'année prochaine, l mise en place d'un programme de prévention

Actions de prévention sur les déchets

- Développement d'achats éco-responsables information auprès des scolaires

- Distribution d'autocollant STOP Pub

Actions de prévention qualitative

- Mise en place d'une Collecte déchets de soins à risque par la mise en place d'armoires en déchèterie

Actions visant à réduire les flux

Compostage domestique

- Existence d'opérations de compostage domestique : 1430 composteurs individuels installés dont 72 installés en 2009
- Une enquête de satisfaction mise en place pour assurer le suivi de l'opération
- Constatation diminution de la quantité d'OMR : 166 tonnes

Collecte des DEEE

- Nombre de points de collecte sur le territoire 5

4. ANNEXES

4.1. LES DESSERTES COMMUNALES

Dept	Commune	Adh	OMR	Verre	Autres emballages	Biodéchets	Apports en Déchèterie
71	Bergesserin	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Berzé-le-Châtel	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Blanot	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Bourgvilain	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Brandon	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Bray	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Buffières	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Château	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Chérizet	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Chevagny-sur-Guye	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Clermain	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Cluny	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Cortambert	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Curtil-sous- Buffières	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Dompierre- les-Ormes	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Donzy-le- National	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Donzy-le- Pertuis	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Flagy	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Germolles- sur-Grosne	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Jalogny	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	La Chapelle- du-Mont- de-France	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	La Guiche	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	La Vineuse	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Le Rousset	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X

Dept	Commune	Adh	OMR	Verre	Autres emballages	Biodéchets	Apports en Déchèterie
71	Lournand	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Massilly	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Massy	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Matour	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Mazille	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Montagny-sur-Grosne	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Montmelard	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Pressy-sous-Dondin	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Saint-André-le-Désert	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Saint-Léger-sous-la-Bussière	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Saint-Marcelin-de-Cray	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Saint-Martin-de-Salency	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Saint-Pierre-le-Vieux	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Saint-Point	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Saint-Vincent-des-Prés	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Sainte-Cécile	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Salornay-sur-Guye	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Serrières	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Sivignon	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Tramayes	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Trambly	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Trivy	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Vitry-lès-Cluny	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X

Adh : Adhérent

PAP : porte à porte AV : apport volontaire MIXTE : mixte